Gouvernance & Territoires

A Sevran, travailler en réseau pour valoriser les ressources locales

novembre 2012

Imprimer la page

Index

- Type d'action
- Département
- Sur le vif
- Porteur(s) de l'action
- Objectif(s) et bref descriptif
- Origine(s)
- Description détaillée
- Bilan
- Partenaire(s)
- Moyens

Type d'action

- Prévention
- Développement social
- Accès à l'emploi
- Partenariat / transversalité
- Pratiques professionnelles

Département

Seine-St-Denis (93)

Sur le vif

« ***La formation nous a permis de nous rencontrer, d'apprendre à parler le même langage. Chacun apporte son expertise et son expérience. C'est très positif car nous ne nous connaissions pas avant. Maintenant, on travaille ensemble, dans le cadre de la cellule de prévention de la maltraitance créée, mais aussi au quotidien lorsque les échanges s'avèrent nécessaires.*** » Le médecin responsable du pôle santé et prévention de la Ville de Sevran

Porteur(s) de l'action

Conseil général de Seine-Saint-Denis

Objectif(s) et bref descriptif

Afin d'apporter des réponses aux multiples défis sociaux et de susciter une dynamique locale positive à Sevran, la circonscription de service social du Conseil général de Seine-Saint-Denis travaille à favoriser une approche collective de la prévention et de l'action menée dans les quartiers. Depuis l'expérimentation d'un projet social de territoire au début des années 2000, la Ville et le Conseil général portent des actions de formation et de réflexion commune qui mobilisent l'ensemble des acteurs, institutionnels et associatifs, sur les thématiques abordées. En s'appuyant sur son positionnement généraliste, le service social cherche à apporter de la cohérence dans les interventions menées et à impulser une logique de réseau. Il s'agit de rompre l'isolement des professionnels, de permettre le croisement des regards et de construire une culture commune pour, ensemble, mieux affronter les problématiques et mieux valoriser les ressources du territoire.

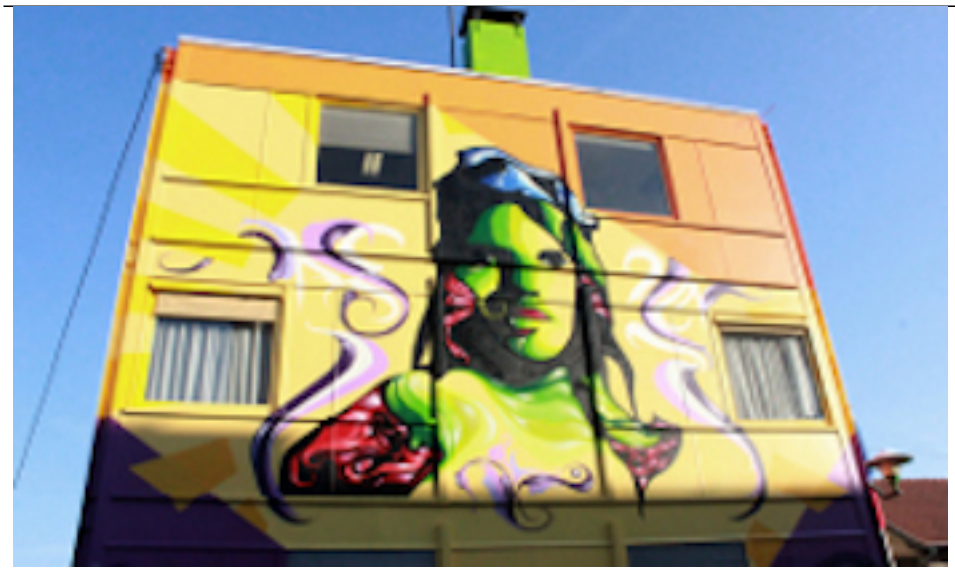

>>Consulter l'article du Journal de l'action sociale rédigé par Apriles

Origine(s)

La ville de Sevran cumule difficultés économiques et sociales, avec un faible niveau d'emploi, des problématiques lourdes de logement, des phénomènes de délinquance, des réseaux de trafics divers. Comme dans d'autres communes urbaines aux configurations similaires, de nombreux services et dispositifs publics et associatifs sont aujourd'hui présents à Sevran ; en 2006, le territoire est ainsi à 70% en projet urbain (trois quartiers en rénovation urbaine, des projets de requalification), avec de nombreux dispositifs politique de la ville déjà déployés depuis plusieurs années[1]. Cette situation pose donc un double défi : d'une part le défi de la pression sociale et la nécessité d'apporter néanmoins des réponses adaptées, d'autre part le défi lié à la multiplicité des organisations et des acteurs intervenant dans les quartiers et l'importance de construire une approche concertée et coordonnée pour susciter une dynamique positive de développement local dans un contexte aussi difficile.

Dans les années 1980, l'ouverture de la circonscription de service social du Département de Seine-Saint-Denis à Sevran coïncide avec la structuration de services et équipements municipaux, de centres sociaux ou encore la construction d'écoles. Pendant les deux décennies suivantes, plusieurs projets en faveur de la prévention et de l'insertion sociale sont conduits avec différents partenaires, à destination d'enfants d'écoles maternelles, de collégiens, de personnes sans-abris, ou encore de familles d'origine étrangère ne maîtrisant pas le français avec la mise en place de femmes-relais.

En juillet 2001, les voitures et les infrastructures du quartier des Beaudottes brûlent pendant plusieurs nuits. A l'issue d'une cellule de crise multipartenariale, la Ville de Sevran apporte quelques réponses immédiates, en proposant par exemple aux jeunes des activités sportives aux pieds des immeubles. Dans le même temps aux Beaudottes, le service social anime chaque mois des réunions réunissant élus, professionnels et représentants associatifs afin de partager des éléments de diagnostic et construire des réponses collectives. Une dynamique de projet se met progressivement en place, avec l'objectif de redonner de l'espoir au quartier et de mobiliser largement les habitants

dans les réflexions menées.

Alors que les services municipaux se réorganisent et que la politique de la ville se structure dans les quartiers, Sevran est retenu pour être l'un des vingt sites expérimentaux de la démarche projet social de territoire, portée au niveau national par la Délégation interministérielle à la ville (DIV), l'Assemblée des Départements de France (ADF), la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), le Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité et le Conseil supérieur du Travail social. A partir des préconisations du rapport Brévan-Picard[2], la démarche vise notamment à faire converger travail social et politique de la ville dans une stratégie commune de développement social du territoire. A Sevran, il s'agit de poursuivre la démarche de partenariat entre professionnels et la mobilisation des habitants engagée aux Beaudottes et de l'étendre aux autres quartiers de la ville.

Entre 2002 et 2004, un intense travail partenarial est ainsi mené autour du thème : « Implication des professionnels pour mobiliser les habitants ». La démarche, co-portée par la Ville et le Département, se traduit d'abord par la réalisation d'un diagnostic et d'un état des lieux de l'existant, avec la participation de l'ensemble des professionnels concernés autour de différents thèmes : emploi et formation, logement, santé, éducation et parentalité, loisirs, vacances, culture et sports. Par exemple, le groupe logement réunit les responsables du service social et du service logement du Département, des assistants sociaux, les bailleurs et les associations de locataires. Par la suite, des groupes se réunissent pour échanger de façon transversale sur les publics (petite enfance, enfance, jeunesse, Rmistes, couples et parents, personnes âgées) et développer avec eux des actions collectives.

La démarche suscite notamment la création en 2003 d'une association de bénéficiaires du RMI, appelée « Réflexions, Motivations, Initiatives », visant à favoriser l'entraide entre les bénéficiaires et à permettre à des représentants de chaque quartier, présents dans certains groupes de travail, de faire le relais avec les habitants. Quelques mois après sa création, l'association anime une journée de valorisation des pratiques et des projets conduits en matière d'insertion, avec la représentation d'un spectacle monté par l'association. Une autre journée de ce type a lieu en 2004 ; les habitants présentent un projet de « Maison de la solidarité et du citoyen », visant à favoriser un meilleur accès aux droits et à susciter des temps de concertation citoyenne sur les sujets de leur choix. Si quelques conférences sont tenues, le projet tel qu'imaginé par l'association ne se concrétise pas.

L'expérimentation du projet social de territoire s'achève par une décision du comité de pilotage (composé de la DDASS, la CAF, la DIV, la Ville de Sevran, le Conseil général, l'ANPE et l'Education Nationale). La Ville et le Département s'engagent à poursuivre la démarche, la première en créant des postes de chefs de projet social pour chacun des quatre quartiers de la ville, le second en mettant en place des formations sur site au développement social local pour l'ensemble des professionnels et habitants mobilisés. La mise en place des formations prend du retard, du fait de difficultés internes au Conseil général, et la première formation sur site débute finalement à la fin de l'année 2007. Entre temps, la dynamique de mobilisation des habitants est retombée, des professionnels ont changé de poste, mais une certaine pratique du travail en réseau est installée.

Description détaillée

Confortée par l'expérimentation du projet social de territoire à Sevran, la circonscription de service social du Département s'emploie à faire vivre une certaine conception du travail social comme catalyseur de liens entre les différents acteurs (sociaux, médico-sociaux, éducatifs, sanitaires,

culturels') contribuant au développement social du territoire. Concrètement, cela se traduit par certains fonctionnements du service social, ainsi que par la poursuite de formations sur site et de comités de coordination sur différentes thématiques.

A la circonscription de service social, des fonctionnements valorisant l'analyse des pratiques et la recherche de cohérence sur le territoire

Les assistants de service social sont tenus de recenser rigoureusement les différentes interventions menées auprès des ménages accompagnés. A l'issue de chaque entretien, les différentes interventions sont ainsi classées :

- par type de problématiques : administratifs et juridiques, emploi insertion, famille, problèmes financiers, logement, santé,
- et par type d'intervention : information, orientation et accès aux droits, accompagnement conjoint, écoute/médiation/aide à la recherche, montage et instruction de dossiers, etc.

Ces indicateurs donnent, pour chaque travailleur social mais aussi pour l'ensemble de la circonscription, une représentation plus précise et objective de l'action menée. Cela permet notamment d'alimenter le diagnostic social des quartiers, de faire de l'analyse de pratiques, de mettre en lumière des évolutions souhaitables en terme d'organisation et de faire émerger les besoins en formation. Si un sujet revient fréquemment dans les pratiques d'un assistant social, la gestion du budget et le surendettement par exemple, et que le professionnel juge qu'il lui manque des connaissances et compétences dans ce domaine, on inscrit ce professionnel à une formation déjà existante sur le territoire ou on envisage d'en créer une nouvelle si elle n'existe pas encore. L'objectif est ainsi de répondre au besoin en formation en établissant un lien avec l'expertise déjà présente sur le territoire ou au sein du Conseil général (voir infra).

Ce souci de cohérence entre les pratiques en travail social et la réalité du territoire, de ses besoins et de ses acteurs, se manifeste également à travers les modalités d'accueil des stagiaires. Ces derniers sont accueillis par les responsables des services social, aide sociale à l'enfance (Conseil général) et protection maternelle et infantile (Ville). Trois groupes de huit stagiaires sont constitués, avec dans la mesure du possible plusieurs métiers par équipe (assistants de service social, éducateurs spécialisés et éducateurs de jeunes enfants). Pendant deux mois, tout en participant à la vie de la circonscription dans laquelle ils sont accueillis, les stagiaires sont invités à travailler, avec leur groupe, sur des thèmes transversaux les conduisant à aller sur le terrain et à rencontrer de nombreux intervenants. Récemment, les groupes ont travaillé sur le thème des femmes victimes, sur le logement et, pour un groupe accueilli dans les services de la Ville de Sevran, sur la culture. L'objectif est de développer chez l'étudiant une certaine autonomie et une capacité de prise de recul, ainsi que de l'appétence pour la démarche de diagnostic et le travail partenarial.

Des formations sur site et un travail en réseau en faveur de la prévention

Entre 2007 et 2008, avec l'appui de la Mission de prévention des conduites à risque du Conseil général, des formations sur le développement social sont conduites auprès des intervenants sociaux de trois quartiers : Rougement, Montceleux-Pont Blanc et Beaudottes. Après une première étape permettant aux professionnels de faire connaissance et de construire une culture commune, avec l'apport d'un cadrage théorique, la formation-action consiste à l'élaboration collective d'un diagnostic, à l'identification de thèmes prioritaires sur lesquels ils souhaitent travailler et à la conception d'actions communes. Un des thèmes retenus est alors celui de la jeunesse.

Après une période de tâtonnement devant l'ampleur du sujet à Sevran, un Collectif jeunesse est créé en 2009-2010, avec un comité de pilotage animé par l'adjoint au Maire chargé de la jeunesse et réunissant le club de prévention porté par l'association Arrimages, les services du Conseil général

(service social, aide sociale à l'enfance) et de la Ville (jeunesse, sport, culture), l'Education nationale. Un diagnostic qualitatif approfondi est réalisé et conduit à l'identification de quelques problématiques prioritaires. Pour permettre aux professionnels de continuer à mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, et pour affiner l'analyse afin de réellement comprendre les trajectoires des jeunes, l'idée est de mener une formation sur chacune des problématiques identifiées, en commençant par celle des addictions. Les quarante membres du Collectif jeunesse, répartis en trois groupes, sont formés par un expert, puis tentent collectivement d'imaginer de nouvelles manières de favoriser la prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme. Les propositions issues de ces groupes seront présentées début 2013 par le Collectif au Maire de Sevran.

Sur le même modèle, d'autres formations sur site sont régulièrement menées auprès des professionnels de différentes institutions et associations concernées par les sujets. La circonscription de service social fait émerger un thème, recherche un animateur possédant l'expertise (parmi les professionnels du Conseil général, de la Ville, de la CAF') et propose la formation aux différents acteurs du territoire. Les formations conduites ont en commun d'aborder des sujets lourds, pouvant susciter du désarroi chez les professionnels comme les problématiques de surendettement, le phénomène prostitutionnel, la maltraitance des personnes âgées ou encore la prévention de la maltraitance et des agressions sexuelles dont sont victimes les enfants. Pour beaucoup d'entre elles, ces formations donnent ensuite lieu à la création de comités de coordination, permettant aux professionnels de poursuivre leurs échanges et de porter collectivement des projets favorisant une réponse plus adaptée et davantage coordonnée sur le territoire de la ville.

Ainsi la formation sur la maltraitance des personnes âgées a conduit à la création d'une cellule permettant d'échanger sur les situations de maltraitance des adultes et de réfléchir collectivement aux réponses à apporter. La cellule, aujourd'hui animée par le médecin responsable du pôle santé et prévention de la Ville, réunit des assistants de service social du Conseil général et de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAMIF), les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), l'Atelier Santé-ville. Le groupe a fusionné avec des autres réseaux : le réseau Equip'âge et les Réunions d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD, mis en place par l'Atelier Santé-ville), ce qui permet notamment d'intégrer à la cellule le secteur de la psychiatrie. Une charte, élaborée par la cellule, formalise des règles de fonctionnement, en garantissant en particulier le secret partagé. Un médecin libéral peut saisir la cellule qui est alors réunie afin d'échanger sur la situation. Cette démarche est reconnue pour ses effets bénéfiques sur le dialogue entre professionnels, notamment entre ceux du social et ceux du sanitaire, au-delà des sujets ayant trait à la maltraitance des adultes.

En dehors de ces formations et comités de coordination, le service social rencontre régulièrement les écoles, la PMI (dont le personnel est municipal dans trois antennes sur quatre à Sevran) ou encore les bailleurs sociaux afin d'échanger de façon préventive sur les situations problématiques.

Actuellement, le Conseil général de Seine-Saint-Denis mène des réflexions visant à se doter d'un projet social départemental, qui pourrait donner lieu à la réactivation d'une démarche de projet social de territoire dans les circonscriptions du Départements.

Bilan

- Une dynamique de réseau créée sur le territoire de la Ville, conduisant sur plusieurs sujets à

une appréhension plus collective des problématiques et à des réponses plus lisibles et accessibles pour les habitants. Sur certaines thématiques, une mobilisation des habitants.
- Une évolution des pratiques et des fonctionnements du service social, avec la mise en oeuvre d'une complémentarité avec les services thématiques du Département et de la Ville. Une intégration progressive du diagnostic, du partenariat et des actions collectives dans les pratiques des travailleurs sociaux.
- Une cinquantaine de professionnels participent chaque année aux formations sur site, leur permettant d'approfondir une thématique prégnante, de connaître leurs partenaires et de poser les bases d'une action plus concertée et coordonnée dans les quartiers.

Partenaire(s)

Conseil général de Seine-Saint-Denis, Ville de Sevran.

De nombreux partenaires mobilisés, parmi lesquels : Etat (Education nationale et dispositifs politique de la ville), CAF, club de prévention (association Arrimages), association Amicale du nid, etc.

Moyens

Un portage principalement par la circonscription de service social (et notamment par sa responsable), par des élus et d'autres services (PA-PH, ASE, mission de prévention des conduites à risques) du Conseil général et par des élus et services (jeunesse, santé, culture, sport') de la Ville de Sevran.

Une mobilisation de l'ensemble des partenaires impliqués dans les démarches.

1. Source : SIG du SGCIV http://sig.ville.gouv.fr/zone/CS1147

2. BREVAN Claude, PICARD Paul, Une nouvelle ambition pour les villes, De nouvelles frontières pour les métiers, Rapport remis au Ministre Délégué

à la Ville, 2000. Pour obtenir le document cliquez ici

Contact

RIGAULT Michèle

Responsable de Circonscription

Conseil général de Seine-Saint-Denis : Circonscription de service social - Direction de la Prévention et de l’Action Sociale

Adresse : 2 rue Michelet
93270
Sevran
France

Tél. : 06 09 03 21 35

Courriel : Michele.rigault@free.fr